

## ECG1a- Colles du 2 03 23

→ 3 extraits de « *Chaque geste compte* », *manifeste contre l'impuissance publique*, Dominique Bourg et Johann Chapoutot, édition Tracts Gallimard, n°44, novembre 2022

Les sujets de colles suivants se situent dans la continuité de certaines réflexions amorcées en classe (exposés) et permettent de faire la transition avec la suite du cours qui portera plus spécifiquement sur la démocratie, ainsi que sur le rôle et les limites des institutions politiques face à certains enjeux contemporains.

Le ton du texte est délibérément polémique ; il ne s'agit pas prendre parti a priori, pour ou contre, mais d'être en mesure d'évaluer la pertinence des idées défendues et des arguments avancés par les auteurs.

Vous veillerez donc, dans votre présentation, à :

- bien **identifier** l'idée centrale développée dans chacun des extraits et à la problématiser (en introduction) ;

- **analyser** les arguments avancés et la façon dont ces arguments fonctionnent.

Vous devez être en mesure de développer les arguments, en lien avec les exemples, et les références de votre choix (classiques ou plus récentes) ;

- **discuter** ces arguments en les mettant en tension avec certaines objections qui peuvent vous venir à l'esprit (que vous les partagiez ou non) et auxquelles vous chercherez à répondre en évaluant leur pertinence.

Vous conclurez de manière cohérente avec ce qui précède, en vous positionnant clairement par rapport aux propos tenus par les auteurs. Vous pouvez vous positionner de manière très tranchée, ou de manière plus nuancée, pour ou contre, indifféremment...ce qui compte c'est encore une fois, la cohérence avec le développement et surtout votre capacité à assumer personnellement votre point de vue.

### Groupe 2

Gabin Le Gall

→ *extrait 1*

Eva Trognon

→ *extrait 2*

Anouk Velly

→ *extrait 3*

### Groupe 3

Lise Herniou

→ *extrait 1*

Pierre Le Jean

→ *extrait 2*

Elliott Le Rolland

→ *extrait 3*

## Extrait 1

« L'expression courante le dit bien : on « vend du rêve », ou plutôt un mirage, celui des écrans, d'un monde hors-sol, déterritorialisé, soutenu par des ressources censément illimitées et une croissance supposément infinie, dont le signal hypnotique des « pubs » et des « portables » veut nous faire accroire la réalité. Il y en a une : ces pétromonarchies du désert, où l'on construit des stades climatisés qui ne serviront qu'une fois, pour un événement dépourvu de sens, une coupe du monde de l'absurde arrachée au sable et à une chaleur écrasante au prix de milliers de morts, au milieu de ces *skylines* du désert, absurdement non viables et promises, elles aussi, comme les stades, à l'abandon, paradis défiscalisés pour créatures de l'internet ou pour ex-présidents-conférenciers en quête de cachets replets. Sans doute nulle part ailleurs y perçoit-on la pertinence de l'intuition de Jean Baudrillard : on y est en plein « désert du réel », dans l'hallucination des chaleurs extrêmes, celle d'une atmosphère invivable et rendue supportable par une débauche sans nom de pétrole climatiseur, dans le miroitement des écrans qui vendent cette folie comme un possible ou un futur désirable. Une couverture complaisante du *Point* offrait, en septembre 2022, une tribune à l'émir du Qatar, qui vantait le bilan écologique, moral et humain et de ses réalisations. Après tout, n'a-t-on pas besoin de lui pour continuer à transformer le monde en désert ? L'obéissance servile des « élites » politiques et économiques de notre pays à l'égard de « modèles » de « développement » et de « croissance » comme la Chine, il y a quinze ans, ou le Qatar aujourd'hui, rappelle obstinément la veulerie coupable, l'indécence de ceux qui, entre 1933 et 1940 (voire après!) disaient « plutôt Hitler que Blum », plutôt un régime « efficace », qui a détruit la gauche et le droit du travail et fait de l'Allemagne une zone optimale d'investissement, qu'un gouvernement socialiste, soutenu par les communistes et dirigé par un Juif, qui offre inconsidérément augmentation salariales, congés payés, et dignité humaine au popolo.

La croyance au mirage soutient un capitalisme moribond, cherchant frénétiquement les « gisements de croissance » et d'énergie fossile dans un monde qu'il saccage intensément. Plus le ravage s'intensifie, plus le désert gagne, et plus l'illusion du « virtuel », se renforce. Illusion, car rien n'est virtuel, tout est matériel : les opérations de *minage* du Bitcoin, monnaie purement spéculative sans aucune utilité sociale, consomment chaque année autant d'énergie qu'un pays comme la Suisse ou la Suède. Dernière folie à la mode, le *métavers*, littéralement cet univers *au-delà* de l'univers réel, est érigé en priorité de recherche et d'investissement : croisement de l'internet et des jeux vidéos, il est censé représenter un « gisement de croissance » gigantesque, en billions (milliers de milliards) de dollars en raison des *opportunités* offertes par la simulation, la « réalité » augmentée qui, nous dit-on partout, rendra plus plaisantes les réunions en visioconférences ou l'apprentissage de l'histoire *par immersion* (mais dans quoi?). C'est stupéfiant : on *assume* de dévaster le réel pour offrir au quidam, privé d'oiseaux, de grillons et d'arbres, la consolation d'une « réalité virtuelle » qui, au passage, ne manquera pas de collecter des données et d'inciter à une normalisation des comportements par la veille statistique. *Brave new world.* »

## Extrait 2

« On ne peut pas raisonnablement demander à des néo-libéraux qui ne comprennent rien aux phénomènes actuels de revenir sur des évolutions datant pour la France, des années 1840 et accélérées dans les années 1960 [...]. Mais dans l'immédiat, on peut exiger d'eux qu'ils parent à l'urgence vitale en n'accélérant pas le désastre et en ne poursuivant pas obstinément le sabotage. Car il existe bel et bien un ensemble de mesures simples, qui sont à la main de n'importe quel gouvernement, de son pouvoir réglementaire, par simple décret. C'est un texte aussi simple qui est parvenu à confiner tout aussi simple qui est parvenu à confiner tout un pays en mars 2020, pour faire face à une pandémie encore peu connue, mais aussi, et surtout, à la dislocation de l'hôpital

public, désossé et désarmé par les fermetures de lits, le sous-investissement et le sous-paiement de personnels pourtant très bien formés et particulièrement dévoués. On a confiné le pays : pourquoi ne parviendrait-on pas à confiner les moteurs ?

Les débats actuels portant sur l'usage des avions privés sont intéressants : au nom de quel principe un individu disposant d'assez d'argent pour cela rejeterait-il autant de CO2 en un mois dans l'atmosphère qu'un citoyen français en 17 ans ? Parce qu'il le peut, parce qu'il en a les moyens financiers ? Mais le fait de pouvoir vous offrir une arme de guerre ne donne pas l'autorisation d'en acquérir une, et encore moins d'en user. Il y a des restrictions à la liberté partout : le quota d'assassinats accordé à chaque citoyen est de zéro. Le quota de rejet carbone (ou méthane) devrait lui aussi être limité : fumer tue, prévient la loi, sur chaque paquet de cigarette. Brûler du kérosène par caprice tue plus sûrement encore. L'interdiction des vols privés correspond au plus élémentaire bon sens, et à une forme de décence fondamentale. Ajoutez à cela que, depuis Aristote au moins, nous savons que nous sommes des animaux mimétiques : l'exemple compte. Autoriser des super-riches à détruire pour leur loisir, tout comme faire du jet-ski quand on est président, est une inconséquence grave : comment expliquer ensuite, comme la communication gouvernementale le fait, que « chaque geste compte » ou que « la fin de l'abondance » est là ? Un ministre a souligné que la suppression des jets privés détruirait des emplois : en abolissant la peine de mort, on a aussi supprimé des emplois. L'emploi, le salariat, l'économie en général ne sont rien en soi : il faut s'interroger sur leur sens et sur leur contenu moral, social et humain. Faciliter les caprices d'un milliardaire quelconque qui brûle du kérosène et les territoires qu'il survole sans même les voir n'a aucun sens. C'est de la pyromanie. A suivre ce raisonnement, félicitons les incendiaires qui ajoutent l'étincelle décisive aux grille-pain que sont devenues nos forêts : ils font travailler les pompiers, les journalistes et les psychothérapeutes. Eux aussi créent de l'emploi, de la richesse du PIB.

Par ailleurs, les libéraux ont suffisamment ironisé sur l'obsolescence de telle profession (le meunier, généralement) et sa nécessaire adaptation au monde moderne pour que l'on ne leur retourne : des emplois néfastes à la collectivité et si manifestement contraires au bien commun ont-ils une quelconque pertinence ? Solidaires d'un monde archaïque (celui de la liberté illimitée du plus fort et du plus riche) ou, aux mieux, ancien, dépassé et illusoire (celui des ressources illimitées, des externalités négatives qui transforment l'atmosphère en déchetterie), ils sont invités à disparaître. Meunier en revanche, est redevenu un métier d'avenir.

Pour l'aviation de ligne, un simple décret pourrait réduire les créneaux de décollage et d'atterrissage dans les aéroports français et faire ainsi considérablement diminuer le trafic aérien. L'interdiction des vols à vide, que les compagnies sont obligées de réaliser pour conserver leurs plans de vol en raison de régulations absurdes, pourrait être aisément prononcée.

Poursuivons dans l'inventaire des mesures à prendre : interdire la publicité sur écrans lumineux, si voraces en électricité, est élémentaire. L'un des auteurs de ces lignes a appris que le gouvernement français allait rouvrir la centrale à charbon de Saint-Avold en traversant la galerie commerciale d'une grande gare, des souterrains saturés d'un éclairage criard, d'écrans publicitaires à foison et de vitrines surlumineuses, le tout pour vanter des verroteries *made in China*, coques en dix-sept couleurs pour téléphone portable et même vols dégriffés vers Punta Cana... La question, face à cette expérience quotidienne de la gabegie et d'une forme de diarrhée consumériste, s'impose : va-t-on brûler en trois mois deux cent mille tonnes de charbon (importé d'Amérique du Sud!) pour illuminer la foire au n'importe quoi ? Une interdiction immédiate de cette folie ne s'imposait-elle pas ? Arrivé à Bordeaux après un voyage en train pour une rencontre littéraire, le même auteur se trouvait pris à la gorge par les incendies terrifiants qui continuaient, en cette mi-septembre, de dévaster le Sud-Ouest de la France et empêchaient, depuis trois mois, les bordelais de respirer normalement : l'air puissamment vicié aurait des conséquences sinistres sur les enfants, les personnes âgées mais aussi, vu le taux de particules dans l'air, les adultes, dans une ville où l'on avait appris au début de l'été, que les urgences, désormais, seraient fermées la nuit. Qui a connu Bordeaux sous l'incendie, avec

l'odeur acre et tenace du brasier, qui a suffoqué pendant que l'on rouvrait des centrales à charbon, a eu un avant goût du monde qui vient, et que les « responsables » nous préparent. »

### Extrait 3

« Rappelons que le « pouvoir » est délégué et consenti à des institutions et à des représentants en vertu du contrat social. Ce contrat social stipule que je renonce à une liberté absolue pour vivre dans un espace politiques qui assure ma survie et ma vie, ainsi que celle de toutes et tous. Dès lors que la survie des membres de la société n'est plus assurée, que la réduction de l'habitabilité de la Terre est même organisée et promue, le contrat social est rompu et chacun recouvre sa liberté naturelle. La démonstration se trouve chez tous ces philosophes et juristes contractualistes qui, de Hobbes à Rousseau en passant par Locke, ont accouché de nos constitutions et institutions. L'État dispose d'un monopole de la violence physique légitime si et seulement s'il respecte scrupuleusement ce contrat.

Nombre de nos contemporains estiment que ce n'est plus le cas, que l'incompétence, l'inaction et l'irresponsabilité écologique des « gouvernants », ainsi que leur compromission avec des intérêts privés qui ne visent que le seul profit de quelques uns menacent la survie des écosystèmes et des citoyens. C'est ce raisonnement, imparable, qui fonde, au minimum, l'appel à la désobéissance civile. C'est également ce raisonnement qui pourrait fonder le recours à l'action directe chez des militants qui, choqués par la répression qui frappe les mouvement de protestations pacifiques, sont de plus en plus tentés par des actions de sabotage (de golf, de jets privés, de SUVn de mégabassines...) qu'ils préfèrent appeler, et à juste titre, *désarmement*.

Notre code civil notre code pénal sont en retard de quelques décennies sur la réalité des enjeux : les tribunaux qui auront à connaître de ces faits de désarmement n'auront d'autres choix, au regard du droit positif, du droit tel qu'il existe aujourd'hui, que de condamner les auteurs, au nom de l'atteinte aux biens. La propriété est sacrée, et la possession d'un quad donne le droit d'en user et d'en abuser. Il faudrait beaucoup d'audace et de courage aux juges pour invoquer l'état de nécessité (écologique et vital) et relaxer les auteurs de désarmements – leurs jugements seraient réformés en appel ou en cassation. Les juges n'en peuvent mais : le droit les lie, il faut donc changer le droit. C'est au législateur d'agir, par la loi, ou au pouvoir exécutif de prendre des mesures réglementaires, par décret.

Au nom de principes fondamentaux du droit, nombre de juridictions condamnent des gouvernements défaillants : les tribunaux administratifs français, dans l'« affaire du siècle », en 2021, ainsi que la cour constitutionnelle de Karlsruhe qui, en 2021 également, a jugé la loi allemande de 2019 sur les réductions d'émission de gaz à effets de serre inconstitutionnelle, car son manque d'ambition compromettait les droits des générations futures. Au sein des Etats, face à des gouvernants trop liés à des intérêts privés et trop médiocres, moralement et intellectuellement, pour agir, des institutions judiciaires se font les garantes de l'intérêt général. La décision de la cour allemande est capitale : l'inaction irresponsable des pouvoirs publics qui, à l'image des compagnies privées, à l'instar de Monsanto pour le DDT, de Total pour les énergies fossiles ou de l'industrie du tabac pour les cigarettes, font tout pour nier la nocivité de leurs produits et retarder le moment de leur interdiction, reculent sans cesse pour masquer la réalité et gagner du terrain pour la « croissance » et le « profit », font perdre un temps précieux à l'Humanité. En agitant stupidement le spectre d'un retour à l'âge de pierre, les contempteurs de la décroissance nous précipite t, montre la Cour, dans une régression sans nom.

Cette inaction porte en elle rien moins que la dislocation de la société.

Dislocation par un activisme qui pourrait croître en colère et en violence et dont la pointe avancée, chez des éléments particulièrement convaincus et désespérés, pourrait déboucher sur une violence

qui n'est souhaitable pour personne et qui contribuerait localement à l'aggravation de la destruction environnementale et au malheur de la mort.

Dislocation par l'éloignement progressif de celles et ceux qui, devant un monde objectivement devenu fou, sombrent dans la folie pure et parfaite des récits complotistes. Quand un pouvoir se proclame « camp de la raison » alors qu'il refuse de faire le minimum qui s'impose face à la catastrophe en cours, qu'il défend l'indéfendable (l'affaire Benalla fut révélatrice à cet égard) et qu'il tord le langage en permanence, quand les garants de la démocratie refusent de faire campagne et appellent à voter contre l'extrême droite pour, le soir même des résultats, appeler à une collaboration avec elle au Parlement, il n'est pas étonnant que bon nombre de nos contemporains ne trouvent pas plus délirant d'imaginer que le monde soit mené par une cohorte d'extraterrestres reptiliens... »